



Le 2 juillet 2019

UNISSONS NOS VOIX POUR LA PÉRENNITÉ DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

SOIRÉE D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES CONCERNANT LES REVENDICATIONS TERRITORIALES

Date : Mercredi 10 juillet 2019
Heure : 19 h
Lieu : Église l'Annonciation d'Oka (181, rue des Anges, Oka)

Okoises,
Okois,

Le gouvernement du Canada a déposé une offre de 128 M\$ au Conseil Mohawk de Kanesatake (Conseil Mohawk) afin de régler une partie du litige des revendications territoriales. Pour résoudre ce conflit qui, rappelons-le, dure depuis plus de 300 ans, les clauses de l'entente qui se joignent à ce montant forfaitaire permettraient, entre autres, au Conseil Mohawk d'acheter des propriétés privées sur le territoire okoï pour éventuellement les annexer à son territoire.

En amont, nous apprenons que le Conseil Mohawk et un propriétaire okoï possédant 95 % des terrains vacants du territoire, sont arrivés à signer une entente portant sur la mise à disposition de tous ses terrains au gouvernement fédéral pour le bénéfice de Kanesatake.

L'entente vise notamment le transfert des terrains vacants situés au Domaine des Collines, ceux situés au sud de la route 344 en bordure du parc national d'Oka et ceux situés à la Pointe-aux-Anglais, représentant au total 150 hectares. Ceci concerne également l'important boisé situé derrière l'école primaire représentant 60 hectares, remis au Conseil Mohawk par l'intermédiaire de *Conservation de la nature Canada* dans le cadre du *Programme des dons écologiques* du gouvernement fédéral. Sans oublier les terres Dagenais qui ont fait la manchette dernièrement qui eux aussi sont dans la mire du Conseil Mohawk.

Si nous prenons en considération que nous partageons un territoire contigu à celui de Kanesatake, en plus des terrains fédérés qui parsèment le cœur du noyau villageois et le secteur agricole, cette entente de cession des terrains vacants et la fédéralisation de lots municipaux par l'angle des terrains limitrophes sont plus qu'inquiétantes pour la pérennité de notre Municipalité.

Il ne s'agit pas d'être alarmiste ou provocateur, il s'agit d'un dossier qui doit être pris en considération aujourd'hui, car des conséquences importantes pourraient se faire sentir dans les années à venir.

Sensible aux revendications territoriales, mais assumant avant tout le devoir de protéger les droits de nos citoyens, notre administration municipale se questionne à savoir quand allons-nous être consultés par le gouvernement fédéral.

Il est temps de faire entendre les considérations de la communauté okoïse. Nous vous demandons de vous unir pour envoyer un message clair au gouvernement fédéral :

« Nous demandons de mettre en place un mécanisme de consultation qui considérera les droits des résidents d'Oka, au même titre que ceux des Premières nations, car nous sommes aussi chez nous et nous souhaitons vivre en paix et en harmonie. Nous demandons une médiation équitable pour la pérennité de nos communautés mutuelles. Nous demandons qu'une entente puisse consolider la gestion territoriale de Kanesatake, comme une entité à part entière, imputable de pouvoirs et de responsabilités. »

Pour faire entendre votre voix et faire valoir vos droits démocratiques, le Conseil municipal d'Oka vous invite à une séance d'échanges et d'informations concernant les revendications territoriales le mercredi 10 juillet 2019, à 19 h, à l'Église d'Oka (181 rue des Anges).

En espérant voir les citoyens se mobiliser en grand nombre autour de cet enjeu décisif sur la pérennité de notre Municipalité, je vous transmets, Okoïses, Okoïs, mes salutations distinguées.



Pascal Quevillon,
Maire d'Oka
PQ/cb